



Monsieur l'Inspecteur d'académie
Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale
DSDEN d'Ille et Vilaine

Rennes, le 24 mars 2020

Objet : Demande de moratoire sur la carte scolaire

Monsieur le Directeur Académique,

Dans la situation inédite que nous vivons, qui est source d'inquiétudes pour les personnels, la priorité est d'assurer la santé de la population et de protéger toutes celles et ceux qui y contribuent. Le Ministère de l'Éducation compte néanmoins dans ce contexte mettre en œuvre la carte scolaire et nous venons de recevoir les modalités de tenue du CTSD sur la carte scolaire 2020. Nous le savons, la dotation ministérielle est insuffisante pour répondre à la fois aux mesures ministérielles annoncées et aux besoins des écoles. Aussi, la carte scolaire supposera de nombreuses fermetures pour quelques ouvertures. Cette carte scolaire ne peut se faire au pas de charge, sans que les communes puissent discuter avec les équipes enseignantes, les parents d'élèves, sans que les représentants des personnels puissent faire sérieusement leur travail.

Dans ce contexte, nos organisations demandent dans l'immédiat un moratoire sur toutes les opérations de carte scolaire et une concertation nationale avec les organisations représentatives pour envisager la rentrée 2020 sous tous ses aspects. Dans les circonstances actuelles où chacun est confronté à la nécessité de s'adapter à un contexte encore mal défini et aux multiples difficultés, les opérations préparatoires de la carte scolaire et de la phase intra du mouvement ne peuvent se tenir sereinement.

En vous remerciant d'avance pour votre écoute et votre compréhension, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Guislaine David
Secrétaire départementale
SNUipp-FSU

Marion Toscer
Pour le
SGEN-CFDT Bretagne

Éric Luis
Secrétaire départemental
CGT Educ'action35

Sylvain Vermet
Pour le
SNUDI-FO

Tanguy Jouault
Pour le
SE-UNSA